

Statistiques trimestrielles sur l'aviation civile, premier trimestre de 2022

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le vendredi 19 août 2022

Faits saillants

Les recettes d'exploitation des 24 plus grands transporteurs aériens canadiens (niveaux I et II) se sont chiffrées à 4,1 milliards de dollars au premier trimestre, un niveau bien supérieur à celui enregistré au même trimestre de 2021, mais représentant moins des deux tiers (62,6 %) des recettes générées au premier trimestre de 2019.

Les recettes de passagers, qui se sont chiffrées à 3,1 milliards de dollars, sont demeurées la principale source de revenus des compagnies aériennes. Le fret aérien a généré 736,8 millions de dollars, ce qui représente 17,8 % du total des recettes, une contribution plus élevée que celle oscillant de 5 % à 7 % observée avant la pandémie.

Au premier trimestre de 2022, les transporteurs aériens canadiens ont transporté 10,2 millions de passagers sur des vols réguliers et des vols d'affrètement, en baisse par rapport aux 11,1 millions de passagers transportés au trimestre précédent.

Le 11 mars 2020, la COVID-19 a été déclarée une pandémie par l'Organisation mondiale de la Santé. Au cours des mois qui ont suivi, les voyages aériens canadiens sont demeurés bien en deçà des niveaux historiques. À moins d'indication contraire, les comparaisons sont effectuées avec le même trimestre de 2019 (également appelé « niveaux enregistrés avant la pandémie »), lorsque les niveaux d'activité des compagnies aériennes correspondaient aux tendances historiques.

La reprise stagne dans le transport aérien

Au premier trimestre de 2022, les recettes d'exploitation des 24 plus grands transporteurs aériens canadiens se sont chiffrées à 4,1 milliards de dollars. Cela représente 62,6 % des recettes générées au premier trimestre de 2019, une baisse par rapport à la proportion de 65,0 % des recettes générées au quatrième trimestre de 2021 (comparativement au quatrième trimestre de 2019).

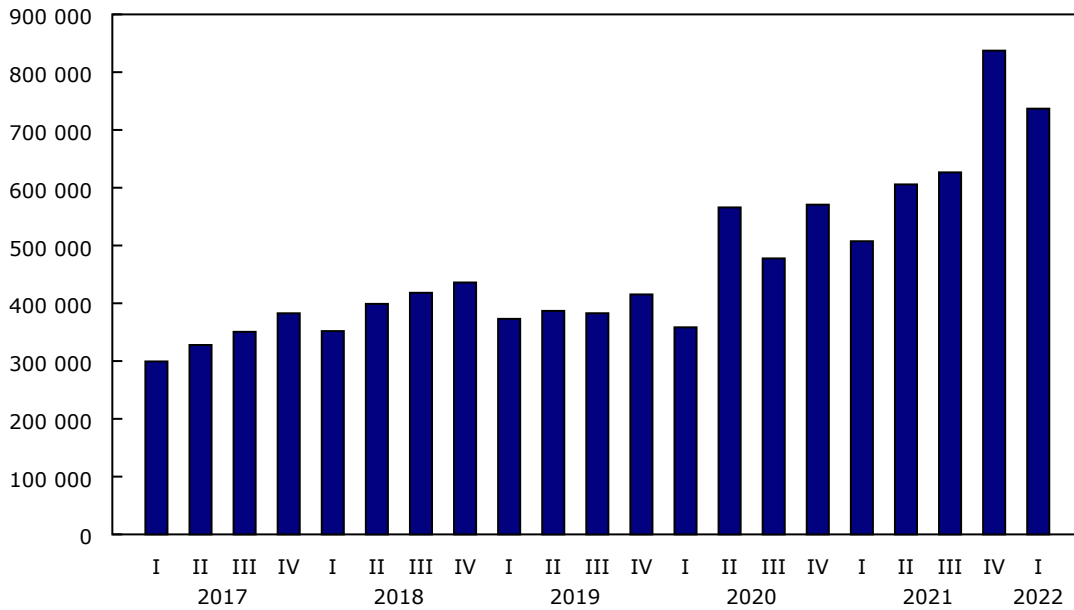
Les recettes des passagers se sont élevées à 3,1 milliards de dollars, ce qui représente les trois quarts (75,0 %) du total des recettes d'exploitation, et est bien inférieur à la proportion de 89,8 % affichée au même trimestre de 2019.

Le fret aérien a continué de représenter un complément de l'activité pour de nombreuses compagnies aériennes; les recettes provenant du transport de marchandises se sont situées à 736,8 millions de dollars au premier trimestre de 2022. Ces recettes représentent une baisse saisonnière par rapport aux 837,2 millions de dollars générés au quatrième trimestre de 2021, mais près du double de celles générées au même trimestre de 2019 et 17,8 % du total des recettes d'exploitation.



Graphique 1
Recettes de marchandises trimestrielles, transporteurs aériens canadiens

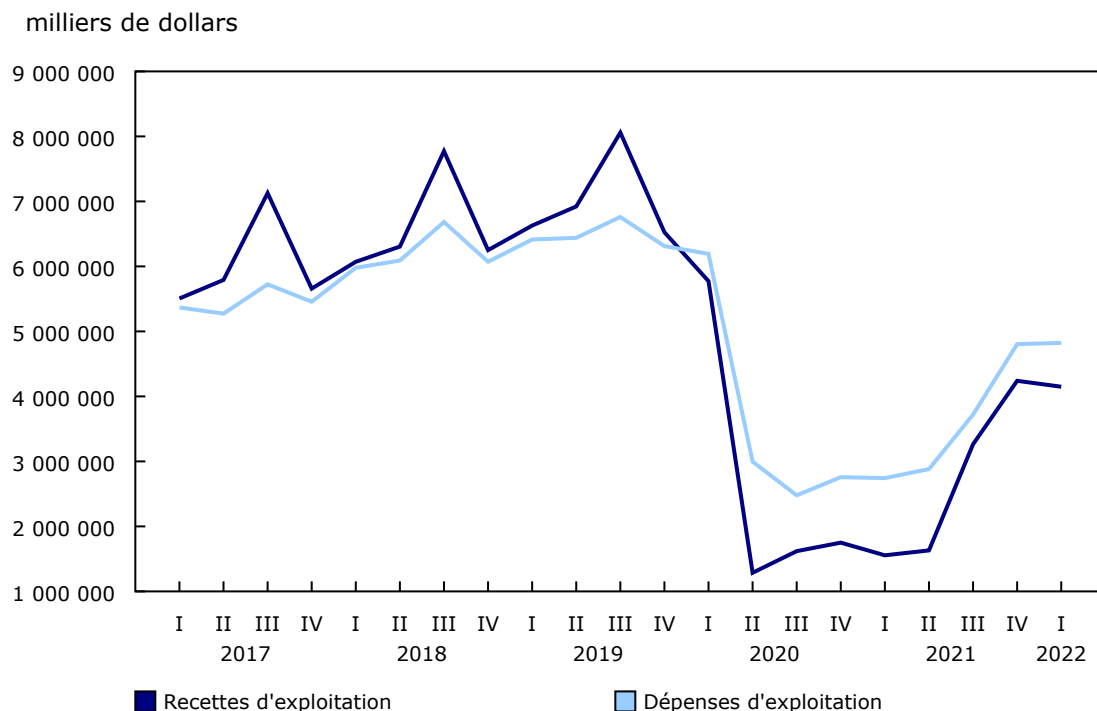
milliers de dollars



Source(s) : Tableau [23-10-0260-01](#).

Quant aux dépenses d'exploitation totales, elles se sont établies à 4,8 milliards de dollars, en baisse de 24,8 % par rapport au premier trimestre de 2019. Comme le nombre de sièges-kilomètres disponibles a affiché une baisse plus prononcée, le coût d'exploitation des compagnies aériennes par siège-kilomètre disponible (qui s'applique aux vols réguliers seulement) était de 39,1 % supérieur à celui enregistré au premier trimestre de 2019.

Graphique 2 Recettes et dépenses d'exploitation, transporteurs aériens canadiens



Source(s) : Tableau 23-10-0260-01.

Comparativement au même trimestre en 2019, l'emploi a reculé de 16,4 %, alors que les salaires, traitements et avantages sociaux ont augmenté de 5,8 %. Les compagnies aériennes ont engagé des dépenses de 1,2 milliard de dollars pour leurs 52 539 employés.

Compte tenu de la hausse des prix de l'énergie, les transporteurs aériens canadiens ont consacré 1,2 milliard de dollars au carburant à turbomoteurs. Bien qu'il ait diminué de 27,2 % par rapport au même trimestre en 2019, le coût du carburant par heure de vol a augmenté de 35,3 %. En effet, l'[Indice des prix des produits industriels](#) a fait état d'une augmentation marquée (+41,4 %) du prix du carburéacteur pour les mois de référence de janvier à mars 2022 comparativement aux mêmes mois en 2019.

Au premier trimestre, les autres dépenses d'exploitation, comme la dépréciation et l'entretien (50,1 %) ont représenté la plus grande part des frais d'exploitation totaux, suivies des salaires, traitements et avantages sociaux (25,2 %) et du carburant à turbomoteurs (24,7 %).

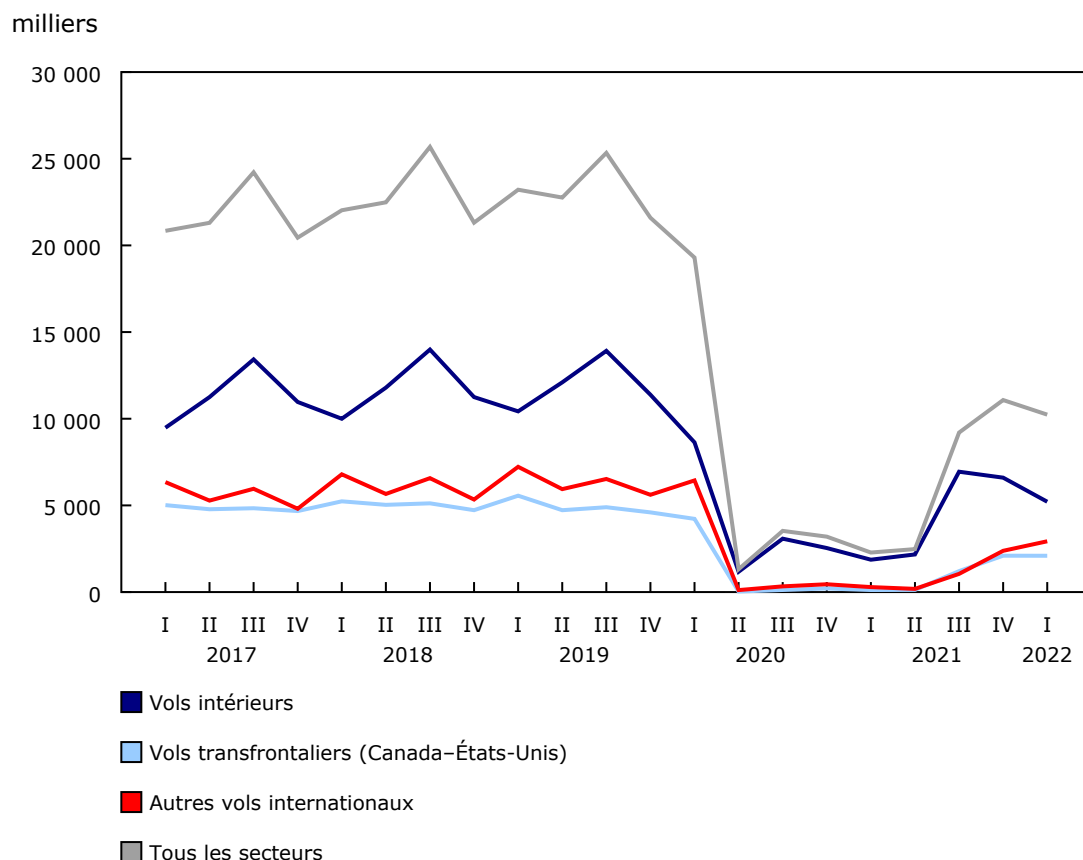
En fin de compte, les transporteurs aériens canadiens ont enregistré une perte d'exploitation nette pour un neuvième mois consécutif. La perte de 674,2 millions de dollars affichée au premier trimestre, combinée à la perte hors exploitation nette de 234,1 millions de dollars, s'est traduite par une perte nette totale de 908,4 millions de dollars pour le trimestre.

Les mouvements internationaux continuent de progresser

Les 24 plus grands transporteurs aériens canadiens ont transporté 10,2 millions de passagers au premier trimestre, à savoir 9,9 millions sur des vols réguliers et 344 000 sur des vols affrétés. Bien que le nombre de passagers transportés ait été de plus de quatre fois supérieur à ce qu'il était au même trimestre en 2021, il se situe à moins de la moitié (44,1 %) du niveau observé au même trimestre de 2019, avant la pandémie.

Au premier trimestre de 2022, le nombre de passagers sur les itinéraires intérieurs s'est élevé à 5,2 millions, alors que le nombre de passagers sur les itinéraires internationaux a augmenté pour se chiffrer à 5,0 millions. Sous l'effet de l'assouplissement des restrictions de voyage et de l'augmentation du nombre d'itinéraires internationaux en 2021, les passagers sur ces itinéraires ont représenté environ la moitié du nombre total de passagers au premier trimestre de 2022, soit 2,1 millions pour les vols transfrontaliers (vols entre le Canada et les États-Unis) et 2,9 millions pour les vols vers d'autres destinations internationales. Au cours de la même période en 2021, les passagers sur les itinéraires internationaux représentaient 17,8 % du total.

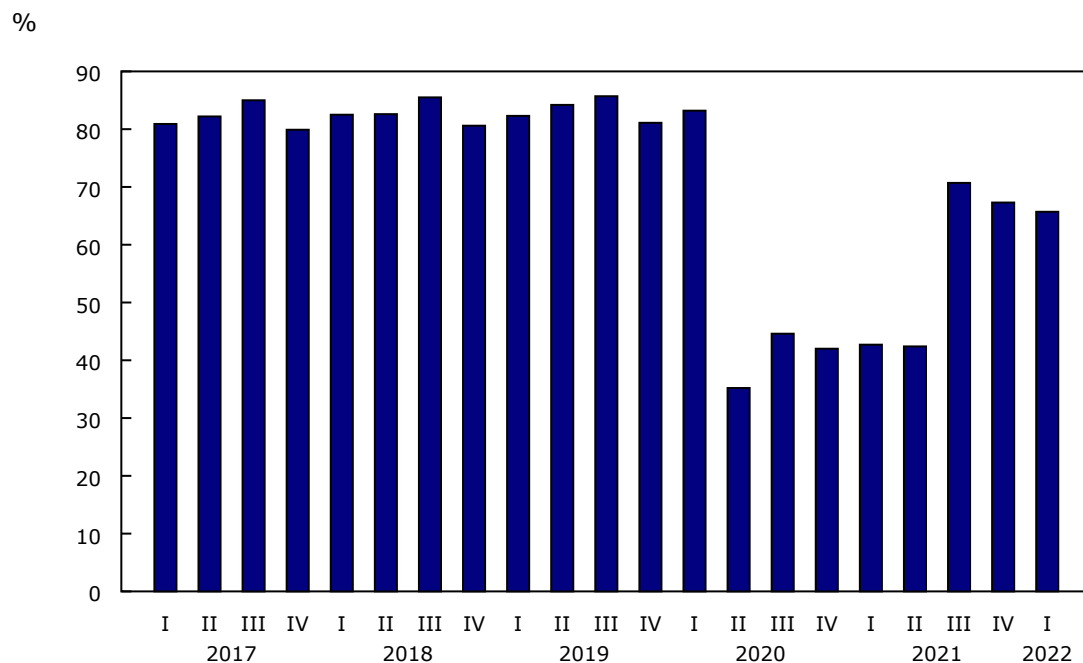
Graphique 3
Passagers transportés, selon le secteur, transporteurs aériens canadiens



Source(s) : Tableau [23-10-0259-01](#).

Le trafic de vols réguliers (autres que les vols d'affrètement) s'est chiffré à 24,1 milliards de passagers-kilomètres au premier trimestre de 2022, tandis que la capacité s'est établie à 36,7 milliards de sièges-kilomètres disponibles, ce qui représente un coefficient de remplissage de 65,7 % pour le trimestre. Ce taux est inférieur au niveau pandémie de 82,3 % et représente une deuxième baisse trimestrielle consécutive.

Graphique 4 Coefficient de remplissage, transporteurs aériens canadiens



Source(s) : Tableau [23-10-0258-01](#).

Note aux lecteurs

Le présent communiqué porte sur les transporteurs aériens canadiens de niveaux I et II. En raison des répercussions de la pandémie de COVID-19, aucun changement quant au niveau de transporteur aérien n'a été appliqué pour l'année de référence 2022.

Les **transporteurs aériens de niveau I** désignent tous les transporteurs aériens canadiens qui, au cours de l'année civile précédant l'année durant laquelle les renseignements sont fournis, ont transporté au moins 2 millions de passagers payants ou au moins 400 000 tonnes de fret.

Les **transporteurs aériens de niveau II** désignent tous les transporteurs aériens canadiens qui, au cours de l'année civile précédant l'année durant laquelle les renseignements sont fournis, ont transporté, selon le cas : a) au moins 100 000 passagers payants, mais moins de 2 millions de passagers payants; b) au moins 50 000 tonnes de fret, mais moins de 400 000 tonnes de fret.

Les **revenus et les pertes hors exploitation nets** proviennent des entreprises commerciales hors du domaine des services aériens, des autres recettes et dépenses imputables aux opérations de financement ou à d'autres activités qui ne font pas partie intégrante du transport aérien, et des postes spéciaux dont la répétition n'est pas de nature périodique. La provision au chapitre de l'impôt sur le revenu est également incluse. Les **revenus hors exploitation** peuvent consister, par exemple, en gains en capital résultant de la vente d'aéronefs, en intérêts créditeurs et en rajustements de devises étrangères, et les **dépenses hors exploitation** comprennent les pertes en capital, les intérêts sur des emprunts bancaires et d'autres dettes.

Les données qui figurent dans le présent communiqué ne sont pas désaisonnalisées.

Les données du deuxième trimestre de 2020 au quatrième trimestre de 2021 ont été révisées.

Les chiffres ayant été arrondis, la somme des composantes pourrait ne pas correspondre au total.

Tableaux disponibles : [23-10-0258-01](#) à [23-10-0262-01](#) .

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [2712](#).

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias (statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca).